



## 2 Jours **Les assurances dans le transport**

dans **ACHATS - ENTREPOT TRANSPORT** / Réf : **ACH-TRANS-04**

### Objectifs de la formation

- Assimiler les mécanismes de l'assurance transport
- Identifier les caractéristiques des principales polices
- Distinguer les différentes clauses et les garanties existantes

### Programme de la formation

**A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :**

#### Jour 1 - Matin

#### **1. Identifier les différents dommages et risques associés au transport de marchandises**

- Les différents modes de transport et les risques associés
- Le cas particulier de certains transports (contrat-types)
- Les dommages matériels et autres que matériels
- Les cas de prescription
- La classification des avaries selon le mode de transport
- Les risques exceptionnels, les risques de guerre et les risques exclus

#### Jour 1 - Après-midi

#### **2. Différencier les polices et garanties de l'assurance transport**

- L'obligation d'assurer la marchandise et les règles prévues par les contrats de vente (Incoterms)
- Les différents types de police d'assurances marchandises
- Les différents types de contrats d'assurance transport : la responsabilité civile (RC) commissionnaire
- L'intérêt de l'assurance marchandise
- Les assurances existantes : ad valorem, tiers chargeur, responsabilité
- Le cas des transports pour compte propre
- Les clauses vol et assurances additionnelles



## Jour 2 - Matin

### 3. Évaluer sa police d'assurance

- Les différents types de garanties
- La déclaration initiale du risque
- La déclaration de valeur par l'expéditeur
- La durée et le montant des garanties
- Les modes d'évaluation des primes d'assurance
- Les imprimés type : polices d'assurances, clauses, conventions, conditions générales
- Les motifs pour lesquels l'assureur peut limiter sa garantie

## Jour 2 - Après-midi

### 4. Gérer l'ouverture d'un dossier sinistre

- La gestion du sinistre par l'assuré
- Les mesures conservatoires à engager
- La déclaration du sinistre
- Les interventions des experts
- La constatation des dommages
- Le cas de la faute inexcusable

### 5. Identifier les principaux modes de règlement des litiges

- Les plafonds de garanties
- Le règlement de l'indemnité
- La compensation entre indemnité et prime
- Les cumuls d'assurance
- Les différents recours possibles, la renonciation à recours

## Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation



## Public cible

Toute personne en charge de l'assurance dans le transport

## Pédagogie

### Méthodes pédagogiques

- La formation est composée à la fois de contenus théoriques permettant de développer les thèmes fondamentaux et de contenus pratiques permettant au formateur de faire le lien entre les sujets traités et l'expérience professionnelle de l'apprenant.

### Modalités d'évaluation

- Au cours de la formation des études de cas ou des exercices seront proposés aux stagiaires pour qu'ils puissent mettre en pratique les savoirs dispensés et ainsi s'approprier les connaissances. À l'issue de la formation des exercices de test (quiz, QCM, etc.) évalueront la bonne acquisition de celles-ci.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de celle-ci.

